



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

*Le Magistrat,
Délégué Interministériel à la Sécurité Routière
Délégué à la Sécurité et à la Circulation Routières*

Paris, le **06 MAI 2016**

Mesdames, Messieurs,

Comme vous le savez, la nouvelle banque de questions de l'épreuve théorique générale du permis de conduire, présentée en conférence de presse le 17 février 2016, a été déployée le 2 mai dernier.

1 000 questions totalement nouvelles ont remplacé les 700 utilisées depuis 2009. Si les règles du code de la route ne changent pas, cette nouvelle banque de questions s'appuie davantage sur la compréhension des risques, la prise en compte des bons comportements routiers au-delà de la connaissance exclusive des règles. Elle intègre par ailleurs des thématiques nouvelles liées à la connaissance du véhicule, nouvelles technologies (ESP, ABS, limiteur, régulateur, GPS...) leur rôle, leur utilité, leur bon usage.

Il était attendu que le taux de réussite baisse le temps d'une inévitable période d'adaptation. Pour autant, l'enregistrement d'un taux de réussite de 16,7% sur les 9 000 premiers candidats examinés pendant les deux premiers jours d'entrée en vigueur de la réforme (contre 70% auparavant) met en évidence un décalage manifeste entre le niveau de préparation des candidats aux nouvelles questions et celui de l'épreuve.

Face à ce constat, la Délégation à la Sécurité et à la Circulation routières a expertisé dans les plus brefs délais les raisons de cette baisse et a pris immédiatement les décisions pour y remédier.

L'analyse des données indique que :

- les écoles de conduite avaient souhaité pouvoir bénéficier de davantage de places d'examen théoriques en mars et avril 2016 afin de faire passer un maximum de leurs candidats avant le 2 mai. La DSCR a répondu favorablement à cette demande puisqu'en mars et avril 2016, 7000 et 16 000 candidats supplémentaires ont pu se présenter à l'épreuve. Les écoles de conduite ont pu avoir des difficultés pour exercer la transition, et évaluer le juste degré de préparation de leurs élèves au regard des nouvelles questions ;

- les candidats qui ont échoué à l'examen ont pour 40% d'entre eux commis entre 6 et 8 fautes, ils sont donc proches de la réussite.
Le nombre moyen de fautes pour les candidats ayant échoué est passé de 8 avant la réforme à 9,6 après. Certaines écoles de conduite ont enregistré des taux de réussite à 80%, ce qui démontre que l'examen est accessible pour des candidats bien préparés aux nouvelles questions. Quelques heures de formation supplémentaires sur les nouvelles thématiques notamment la nouvelle approche de l'épreuve (axée sur la perception des risques en particulier) suffiront pour les y amener ;
- les nouvelles thématiques (véhicule à boîte automatique, nouvelles technologies, premiers secours...) qui n'étaient jusqu'alors que peu enseignées et qui ont été introduites dans cette nouvelle banque de questions ont conduit à un taux d'échec important, les candidats n'y étant pas suffisamment préparés.

En conséquence, il a été décidé de :

- Retirer provisoirement à compter du mardi 10 mai (il est impossible, pour des raisons techniques, de le faire avant) les questions accusant les taux de réussite les plus bas : elles seront ré-introduites progressivement, éventuellement après reformulation, au fur et à mesure de la familiarisation des candidats avec la nouvelle approche de l'examen du Code, renforcée par un enseignement plus ciblé (voir ci-dessous).
- Ouvrir des places d'examens supplémentaires au cours du mois de mai pour permettre aux candidats ayant échoué de repasser rapidement et toujours gratuitement l'examen, s'ils sont prêts.

Ces mesures doivent s'accompagner avant tout d'une attention renforcée sur la formation dispensée aux candidats.

Outre l'esprit des questions désormais posées, qui renvoie davantage à la compréhension de la règle et sa bonne application en situation réelle, afin de vous aider à orienter votre action dans les prochains jours, vous trouverez ci-dessous les thèmes sur lesquels les taux de réussite ont été les plus faibles et méritent, semble-t-il, une attention particulière. :

- L'adaptation de la vitesse en fonction des situations
- Les effets de l'alcool et des produits stupéfiants ainsi que les dispositions légales et les modalités de dépistage
- L'installation au poste de conduite : l'importance de la position de conduite sur l'efficacité de la conduite et la sécurité.
- Le transport de passagers (installation sécurisée des adultes, enfants et bébés), le chargement du véhicule et les influences sur la conduite.
- Éléments mécaniques et autres équipements liés à la sécurité – savoir détecter les dysfonctionnements les plus courants pouvant mettre en cause la sécurité.
- Les nouvelles technologies : ESP, ABS, AFU, limiteur, régulateur, GPS... leur rôle, leur utilité, leur bon usage.

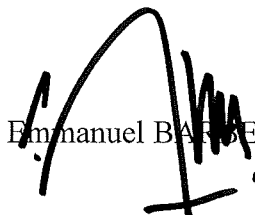
- La conduite économique et écologique : les principes – les effets sur la sécurité routière, la consommation de carburant, le rejet des gaz à effet de serre, l'usure des éléments mécaniques du véhicule et la pollution sonore.
- Les documents administratifs liés à l'utilisation du véhicule et les sanctions pour non-possession ou non-présentation.

Ces thématiques pourront d'ailleurs être consultées sur le site Internet de la sécurité routière.

Enfin, la DSCR conseille aux formateurs et aux élèves, notamment ceux inscrits sur les prochaines sessions de l'épreuve, de refaire une évaluation attentive de leur préparation par rapport aux nouvelles questions et prendre le temps si nécessaire d'une formation complémentaire avant de se présenter avant la fin mai à cet examen qui n'est pas plus difficile, mais qui est différent.

Pour ceux de vos candidats qui se seraient déjà présentés sans succès et devraient programmer un nouveau passage, outre l'exigence de préparation, il vous appartient d'apprécier les conditions - y compris financières - qui pourraient être mises en œuvre pour leur faciliter cet accès. Je vous demande de veiller à les inscrire en priorité sur les prochaines séances qui auront lieu au mois de mai.

En vous remerciant par avance de la mobilisation qui est la vôtre, de votre professionnalisme et de votre engagement à nos côtés pour permettre aux candidats d'appréhender les règles et les bons usages de la route, gage de sécurité routière et gage de réussite pour eux.



Emmanuel BARBE